

L'AMAP du potager s'installe à l'auberge de jeunesse



Vous souhaitez manger des produits sains et locaux.

Alors devenez AMAPiens et venez chercher chaque semaine vos produits de saison et biologiques

légumes bio



pâtes artisanales, farine et lentilles bio



œufs bio



pain bio



produits caprins bio



poulet et volaille bio



pommes et jus de pomme bio



bœuf et porc bio



miel



Pour nous retrouver :

Auberge de jeunesse 30 square Friand - Amiens

Pour nous contacter

mel : amap@amapdupotager.fr

Site internet : <http://amapdupotager.fr>

sur facebook : Amap du Potager

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle a pour objectif de soutenir des paysans locaux et en agriculture biologique. En adhérant à une AMAP vous donnez du sens à votre acte d'achat.

L'AMAP, comment ça marche

Une AMAP se fonde sur un engagement solidaire d'une saison, dont les objectifs sont d'offrir :

- chaque semaine un panier composé de produits agricoles sains et savoureux pour le consomm'acteur.
- une garantie de revenu pour les producteurs, un prix équitable pour les deux partenaires
- une vente directe et locale sans intermédiaires. Les produits sont extra frais et pleins de saveurs et de goût, échappant aux normes (pas de calibrage) et diversifiés.

Une AMAP est à l'image des gens qui la composent.

Elle doit prendre en compte les attentes de chacun.

Les décisions importantes sont prises ensemble.

Qu'apporte une AMAP aux consomm'acteurs

Ne plus avoir à se demander quels produits nous allons acheter ou de comparer pour trouver en permanence le meilleur qualité/prix, ce qui nécessite du temps et de l'énergie.

Il y a donc plus de transparence pour le consomm'acteur, ce qui lui permet de consommer autrement.

Gérer facilement son budget grâce à un panier à prix fixe sur la saison.

La présence des producteurs permet un partage des connaissances. Chacun peut venir lui donner un coup de main dans la saison.

Favoriser la convivialité et l'éducation au goût.

Qu'apporte une AMAP aux producteurs

L'achat à l'avance garantit un revenu à l'agriculteur et lui permet d'obtenir ses fournitures (semences, matériel, etc.), sans s'endetter.

Il gagne ainsi en sécurité financière et en indépendance vis à vis des organismes financiers.

L'engagement est autant économique que moral par une solidarité dans les aléas de la production (partage des risques et des bénéfices naturels).